



L'USSP ARTS MARTIAUX
organise son



VIDE-GRENIERS

le DIMANCHE 13 MAI 2018

BOULEVARD PAUL LANGEVIN À
SAINT-PIERRE-DES-CORPS

14 € l'emplacement de 5 mètres

RESTAURATION - BUVETTE



INSTALLATION ENTRE 6 H ET 9 H AU PLUS TARD
ACCÈS PAR LE BOULEVARD PAUL LANGEVIN

SEUL LE PAIEMENT LORS DE L'INSCRIPTION VALIDE LA RÉSERVATION
AUCUN REMBOURSEMENT - PLACES LIMITÉES

Inscriptions au dojo de 18 h 00 à 20 h 30
du 23 au 27 avril, les 2, 3 et 4 mai et les 9, 10 et 11 mai 2018.

Si inscription par courrier : pour valider votre inscription, compléter le bulletin d'inscription,
JOINDRE LE PAIEMENT et une copie de pièce d'identité.

Aucune réservation par téléphone. La fiche d'inscription est disponible au dojo
ou téléchargeable sur le site : www.artsmartiaux-saintpierre.fr

RENSEIGNEMENTS :

contact@artsmartiaux-saintpierre.fr

06 74 57 12 91

LES RÉSERVATIONS DES EMPLACEMENTS SONT GARANTIES JUSQU'À 8 H 45.
Tout stand non occupé ou libéré avant la fin de la manifestation
redevient la propriété de l'organisateur.



ATTENTION

FORMULAIRE A RETOURNER
COMPLETE ET SIGNE
AVEC LE REGLEMENT
PAR COURRIER AVANT LE 7 MAI
OU AUX PERMANENCES JUSQU'AU
11 MAI SAUF JOURS FERIES
Tout dossier incomplet sera refusé
JOINDRE COPIE PIECE D'IDENTITE
+ 1 ADRESSE MAIL LISIBLE

Saint Pierre des Corps
Boulevard Paul Langevin
DIMANCHE 13 MAI 2018
NOMBRE D'EMPLACEMENTS LIMITE

PARTICULIER

PROFESSIONNEL (n° d'enregistrement) :

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : C.P: /..... /..... /..... /..... /.....
(Le plus lisiblement possible SVP) e-mail :

Type pièce identité valide (carte identité, permis de conduire, passeport) :

N° :

Délivré(e) le : à :

Véhicule : Marque: Immatriculation:

- Demande à Madame le Maire de la Ville de St-Pierre-des-Corps l'autorisation de me livrer à l'activité de revendeur d'objets mobiliers personnels et ce, à titre exceptionnel et non renouvelable, à l'occasion du vide grenier du **13 Mai 2018** de la Section Arts Martiaux de l'U.S.S.P à St-Pierre-des-Corps.
- Atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus d'une manifestation de ce genre au cours de l'année écoulée (particulier).
- Atteste que les objets proposés n'ont pas été acquis pour la revente (particulier) et en certifie la provenance, lesdits objets demeurant sous mon entière responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (loi du 30 Novembre 1987 relative à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers).

Pour la réservation de ___ emplacement(s) de 5 mètres à 14 Euros, je joins un chèque de _____ € libellé à l'ordre de l'U.S.S.P Arts Martiaux. Paiement en espèces accepté lors des permanences. Pour les réservations par courrier, inscrire une adresse mail LISIBLE.

J'ai bien pris note que toute annulation de ma part ne pourra donner lieu au remboursement de l'inscription qui restera acquise à l'organisateur au titre d'indemnité.

Fait à :

le :

Signature :

INSTALLATION ENTRE 6 H ET 9 H (AU PLUS TARD)

Accès Boulevard Paul Langevin, côté Stade Camélinat

PIECE D'IDENTITE + CARTE GRISE DU VEHICULE A FOURNIR DES VOTRE ARRIVEE

Cadre réservé à l'administration du Club :

Espèces :€

Chèque N° Banque : Montant:€ - Enregistrement N°: le ... / ... / 2018

Emplacement n°

Union Sportive de SAINT PIERRE DES CORPS – Section ARTS MARTIAUX

159 rue Marcel Cachin - 37700 - SAINT PIERRE DES CORPS - Tél. : **06 74 57 12 91**

Inscriptions :

- par courrier avant le 7 mai 2018,
- permanences au Dojo du **23 au 27 avril, les 2, 3 et 4 mai et les 9, 10 et 11 mai 2018** de 18h00 à 20h30.

email : contact@artsmartiaux-saintpierre.fr ; site : usspartsmartiaux-saintpierre.fr